PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de vigilance conseillées en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

Gestes Éco-citoyens

VIGILANCE niveau 1/4

ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Limiter l'arrosage en plein jour





Limiter le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades





Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert




Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère
https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Eau > Sécheresse > Sécheresse

Publié le : 30/06/2026 22:09 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.ruy-montceau.fr/documents_administratifs/69370